



PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2017

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

**M. Bruno Roy
M. Gérard Desjardins
M. André Blouin
M. Rodrigue Ouellet
M. Denis Blanchette
M. Gervais Parent**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 17-195** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Denis Blanchette
et unanimement résolu:
QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2017

- 17-196** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2017 avec la modification suivante :

QUE le Conseil municipal annule la résolution 17-184, considérant qu'il n'y a eu aucune entente entre les parties à la rémunération au contrat de travail.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 17-197** Il est proposé par monsieur Gervais Parent, appuyé par monsieur Gérard Desjardins et résolu unanimement :
QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois d'octobre au montant de **61 295.43\$**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2017 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

M. Rodrigue Ouellet se présente à 19h15.

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS AUX ÉLUS

- L'état des revenus et dépenses du mois de novembre
- Rapport des heures effectuées par les employés

RÉSERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

- 17-198** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Gérard Desjardins et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal autorise l'utilisation de la salle municipale au comité de développement Val-Garnier pour une fête de Noël aux enfants.

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN).

SOCAN : selon le tarif en vigueur

**ENTENTE DE COLLABORATION DU SERVICE INCENDIE
ENTRE LES MUNICIPALITÉS DES HAUTEURS ET SAINT-CHARLES-GARNIER**

17-199 **ATTENDU QUE** l'entente de collaboration prévoyant la fourniture de service en commun pour la protection incendie du 1^{er} janvier 2016;

ATTENDU QUE cette entente prend fin le 1^{er} janvier 2018.

ATTENDU QUE la municipalité Des Hauteurs a signifié son intention de mettre fin à l'entente par résolution no 17-11-13-273

Il est proposé par monsieur Denis Blanchette,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Charles-Garnier demande à la municipalité Des Hauteurs, une rencontre dans les plus brefs délais, afin de définir d'une nouvelle entente de collaboration du service incendie.

**FRATERNITÉ DES PARAMÉDICS DE LA MITIS-RIMOUSKI-NEIGETTE
APPUI POUR L'AMÉLIORATION DU SERVICE DANS LA RÉGION**

17-200 **CONSIDÉRANT** que les membres de la Fraternité des paramédics de la Mitis-Rimouski-Neigette demandent une modification de leurs horaires depuis une quinzaine d'années ;

CONSIDÉRANT que la modification des horaires de faction vers des horaires à l'heure permettrait d'augmenter le sentiment de confiance de la population envers les services ambulanciers ;

CONSIDÉRANT que cette modification des horaires permettrait d'améliorer la qualité de vie des paramédics ;

CONSIDÉRANT que le délai supplémentaire de temps de réponse est en moyenne huit minutes de plus dans les meilleures conditions, ce qui peut créer des préjudices aux patients.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :

Que le Conseil municipal de Saint-Charles-Garnier appuie la Fraternité des paramédics de la Mitis-Rimouski-Neigette dans leur démarche pour faire passer les horaires de faction vers des horaires à l'heure pour la région de La Mitis.

6. **MRC DE LA MITIS**

Compte-rendu de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire sur la dernière séance du Conseil des maires.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

8. **GARAGE MUNICIPAL**

9. **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Tel que requis à l'article 358 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités, chaque membre du Conseil municipal doit chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de son élection, déposer devant le Conseil, une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il y a dans des immeubles situés sur le territoire de la municipalité, de la municipalité régionale de comté et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité.

Les membres du Conseil municipal suivants ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Maire	:	Jean-Pierre Bélanger
Conseiller poste # 1	:	Bruno Roy
Conseiller poste # 2	:	Gérard-Philippe Desjardins
Conseiller poste # 3	:	André Blouin
Conseiller poste # 4	:	Rodrigue Ouellet
Conseiller poste # 5	:	Denis Blanchette
Conseiller poste # 6	:	Gervais Parent

10. **DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES DES ÉLUS**

Pour l'élection du 5 novembre 2017 portant sur la divulgation des contributions électorales.

Maire	:	Jean-Pierre Bélanger
Conseiller poste # 1	:	Bruno Roy
Conseiller poste # 2	:	Gérard-Philippe Desjardins
Conseiller poste # 3	:	André Blouin

Conseiller poste # 4 Rodrigue Ouellet
Conseiller poste # 5 : Denis Blanchette
Conseiller poste # 6 : Gervais Parent

11. DÉTERMINER UNE DATE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2018

17-201 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Gérard Desjardins
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adoptera, le **21 décembre prochain à 19h00**, le budget de l'année
2018.

12. INDEXATION DES SALAIRES SELON L'IPC

17-202 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur André Blouin
et résolu unanimement :
QUE le Conseil autorise, pour l'année 2018, l'indexation des salaires selon le taux
d'augmentation de l'indice du prix à la consommation de 1,0% pour les employés,
fonctionnaire et élus ainsi que le tarif du frais de déplacement du technicien en eaux
usées, tel que stipulé dans son contrat de travail.

13. DOSSIERS DES ÉLUS

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

En recrutement de deux membres pour le comité

FLEURONS POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

Dossier à suivre

14. VARIA

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL EN PÉRIODE DES FÊTES

17-203 Il est proposé par monsieur André Blouin,
appuyé par monsieur Gervais Parent
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des
Fêtes, les 26 décembre 2017 et 2 janvier 2018.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Rencontre de travail sur le budget, mardi le 5 décembre à 19h00

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 17-204** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu de lever la séance à **20h30**.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir.gén. et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.